COMMUNAUTE DE COMMUNES
DU PAYS DE LIVAROT

68 Rue Marcel Gambier
14140 LIVAROT

RAPPORT D'ACTIVITES 2008

ADMINISTRATION GENERALE

a) Fonctionnement :

La Communauté de Communes du Pays de Livarot est un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre qui regroupe 23 communes et 6 540 habitants. Elle exerce des compétences (obligatoires, optionnelles et facultatives) en lieu et place des communes membres.

Suite aux élections municipales de mars 2008, le nouveau conseil communautaire a été installé. Le 3 avril 2008, un nouveau Président et six Vice-Présidents ont été élus par l'assemblé communautaire.

La Communauté de communes est composée d'un Président, de six Vice-Présidents, d'un Bureau de 23 membres et d'une assemblée délibérante de 65 délégués. 18 Commissions de travail ont été mises en place. En 2008, le Conseil communautaire s'est réuni 9 fois et a adopté 75 délibérations.

b) Modification des statuts

Par arrêté préfectoral du 16 juillet 2008, M. le Préfet du Calvados a autorisé la C.d.C à étendre ses compétences dans le domaine de « l'élaboration et suivi d'une zone de développement de l'éolien (ZDE) ».

c) Changement du siège social de la C.d.C

Le siège social de la C.d.C a été transféré au Manoir de l'Isle à Livarot. La commune de Livarot, propriétaire de l'immeuble, met à la disposition de la C.d.C le premier étage qui comprend sept pièces destinées à recevoir cinq Bureaux, une salle d'attente et une salle d'archives. Le montant des travaux d'aménagement intérieur s'est élevé à 50 000€ HT (avec une subvention départementale de 30%). Concernant les charges d'entretien courant du bâtiment, les frais évalués à 30 000€ par an sont répartis à hauteur de 50/50 entre la commune et la Communauté de communes par convention.

Le bâtiment de l'ancienne Ecole St Joseph, propriété de la Communauté de communes, est mis temporairement à la disposition de l'association OGEC. L'association peut ainsi assurer le service de la cantine scolaire aux élèves de l'école privée St Joseph pendant toute l'année scolaire.

d) Finances

Le régime fiscal de la Communauté de Communes est celui de la fiscalité mixte (TPU + fiscalité additionnelle). Les taux d'imposition votés au budget primitif 2008 restent inchangés par rapport à 2007 soit :

Taux de la TP	9,280% (9,280% en 2007)	Produit attendu	965 450€
Taux de la TH	0,000% (0,000% en 2007)	Produit attendu	0€
Taux de la TFPB	0,000% (0,000% en 2007)	Produit attendu	0€
Taux de la TFB	0,000% (0,000% en 2007)	Produit attendu	0€

La C.d.C a bénéficié à la fois d'une dotation d'intercommunalité DGF (314 003€) et d'une dotation de compensation (200 142€).

Les montants des budgets votés sont les suivants :

BUDGETS PRIMITIFS 2008	**Investissement**	**Fonctionnement**	**Total**
Budget Principal	2 794 677,06€	2 816 223,24€	**5 610 900,30€**
Budget Transport Scolaire	-	130 391,90€	**130 391,90€**
Budget SPANC	7 670,00€	45 964,78€	**53 634.78€**
Budget Aménagement ZA de Livarot	1 170 115,45€	1 684 827,00€	**2 854 942,45€**
Budget Ateliers Relais	398 272,53€	12 472,13€	**410 744,66€**

MAISON DES SERVICES PUBLICS

Mené à l'initiative du Conseil Général, le Point Info 14 permet de faciliter les démarches administratives des usagers, sans avoir à se déplacer grâce aux nouvelles technologies de l'information et de la communication. L'animatrice du Point Info 14 a reçu 7 018 personnes en 2008 contre 7 245 en 2007.

Le Point Info 14 bénéficie d'une subvention départementale forfaitaire annuelle de fonctionnement de 10 600€ ainsi que d'une aide technique relative au matériel informatique et à sa maintenance.

COLLEGE FERNAND LEGER

La subvention annuelle du foyer Socio-Educatif du Collège s'est élevée à 5 029,75€ (montant par enfant 18,29€) contre 4 645,66€ en 2007.

PLU INTERCOMMUNAL

Considérant l'intérêt de préserver le bocage de la communauté de communes tant sur le plan écologique que touristique ainsi que le cadre de vie et la maîtrise du ruissellement, le conseil communautaire a soumis à autorisation préalable l'arrachage des haies intérieures répertoriées par chaque commune dans le cadre de l'élaboration du PLU Intercommunal et créer une commission spécifique chargée d'instruire les demandes.

Le PLU Intercommunal a été présenté aux nouveaux élus par le bureau d'études SESAER. Les élus ont été invités à réfléchir sur le plan de zonage et à faire part de leurs observations et modifications éventuelles. La Commission Urbanisme a travaillé sur la maquette de Règlement d'Urbanisme

Le 19 novembre 2008, la C.d.C a présenté aux personnes publiques associées le projet de PLU Intercommunal.

DECHETS MENAGERS

La collecte et l'enlèvement des déchets ménagers sont des compétences assurées par la Communauté de Communes du Pays de Livarot. Le traitement relève de la compétence du SICDOM Livarot Orbec Vimoutiers.

VOIRIE

Le décompte général et définitif des travaux de voirie 2008 s'est élevé à 474 567,85€ HT et se décompose de la manière suivante :

Travaux éligibles à la DGE	295 420,50€	***Taux de subvention DGE 0%***
Travaux non éligibles à la DGE	90 951,00€	
Travaux assainissement	76 502,60€	
Travaux fonctionnement	11 693,75€	

Suite à l'appel d'offres, le programme entretien de la voirie communale et rurale a été attribué à la société COLAS IDF. Quant à la maîtrise d'œuvre, elle a été confiée au cabinet Brice MERMIN.

Conformément à l'article 183 de la loi N°2004-809 du 13 août 2004, le conseil communautaire a révisé annuellement l'attribution de compensation de ses communes membres sur la base de deux critères : la situation annuelle du droit de tirage par commune et l'intégration éventuelle de nouvelles charges liées à la compétence Voirie. Il a été décidé que la délibération révisant le montant des attributions de compensation serait prise à la majorité simple.

TOURISME ET SOCIAL

Une subvention de 37 400€ a été attribuée à l'Office de Tourisme de Livarot. Le conseil communautaire a autorisé l'Office de Tourisme de Livarot à déposer un dossier relatif à son classement « 2 étoiles ».

Une subvention de 4 728,50€ a été versée à la Mission Locale du Sud Pays d'Auge (ex PAIO) contre 3 270€ en 2007.

La C.d.C est membre de l'association « Tourisme en Pays d'Auge – Pôle d'excellence » qui se veut être une cellule opérationnelle au service du développement touristique du territoire.

Elle est également membre de l'association «Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays d'Auge » (coordination des actions menées dans le cadre du service public de l'emploi et exercice d'actions en matière de prévision des besoins de main d'œuvre et de reconversion des territoires).

LOGEMENT

Depuis mars 2006, la seconde phase de l'OPAH (phase suivi-animation) est lancée et animée par le Centre pour le Développement de l'Habitat et de l'Aménagement du Territoire (CDHAT). La permanence est assurée le lundi matin de 10h à 12H au Point Info 14 à Livarot (contact Mr RAVEAU).

La C.d.C s'est fixé comme objectif de réhabiliter 180 logements (65 logements locatifs et 110 logements de propriétaires occupants) et 5 logements communaux. La C.d.C a décidé d'abonder les subventions de l'ANAH à hauteur de 10 000€ par an durant 3 ans (2006/2009).

SPORT

La réception des travaux de construction des vestiaires de football à Fervaques a été réalisée en juillet 2008. Le montant définitif des travaux s'élève à 217 172,87€ HT.

Le conseil communautaire a approuvé le projet de construction d'un terrain synthétique de football sur le stade P.Piquet ainsi que le plan de financement prévisionnel (100 000€ HT). Des subventions auprès du Conseil Général (40 000€) et de la FFF ont été sollicitées (40 000€).

Le conseil communautaire a également approuvé le projet de réalisation d'un terrain multisport à Notre Dame de Courson ainsi que le plan de financement prévisionnel (60 000€ HT). Des subventions auprès du Conseil Général (30 000€) et du Ministère de l'Intérieur ont été sollicitées (10 000€).

ACTION ECONOMIQUE

La réception des travaux de viabilisation de la 2nde tranche de la ZA (Livarot Nord) a été réalisée en mars 2008. Le montant définitif des travaux est arrêté à la somme de 1 018 214,94€ HT. Les subventions obtenues se sont élevées à 754 266€. Dorénavant l'ensemble des parcelles de la ZA sont viabilisées et proposées à la vente.

La Communauté de communes a approuvé la signature d'une promesse unilatérale de vente à la Chambre de Commerce et de l'Industrie du Pays d'Auge sur une parcelle de la ZA Livarot sous les réserves suivantes : l'engagement de la C.d.C ne sera donné que pour une durée déterminée, à savoir 2 ans, le prix de vente sera fixé dans l'acte unilatéral et les conditions de révision annuelle du prix seront prévues dans ce dernier.

La réception des travaux de construction des ateliers relais situés sur la ZA est intervenue en juin 2008. Le montant définitif des travaux s'élève à 443 470,59€ HT. La C.d.C a obtenu 234 150€ de subventions.

ASSAINISSEMENT INDIVIDUEL (SPANC)

La mise en place du Service Public de l'Assainissement Non Collectif (SPANC) est effective depuis le 1er janvier 2006. Le SPANC exerce dorénavant les missions diagnostic et contrôle des nouvelles installations d'assainissement individuel.

La SAUR a réalisé les diagnostics sur les communes de La Chapelle Haute Grue, Les Autels St Bazile, St Germain de Montgommery et Ste Foy de Montgommery (réunion publique le 21/02/2008) ; Tortisambert, Heurtevent et Le Mesnil Bacley (réunion publique le 10/09/2008).

Le montant des redevances d'assainissement non collectif a été fixé comme suit :

- Redevance de conception : 58,70€ TTC
- Redevance de réalisation : 91,30€ TTC
- Redevance de bon fonctionnement : 45,00€ TTC

Le Conseil Général instruit les demandes d'autorisation de rejet des eaux usées de l'assainissement individuel dans les fossés des routes départementales dans le cadre d'une convention avec le SPANC (12/2006).

FOIRES ET MARCHES

Le marché aux veaux s'est déroulé tous les lundis matins. 1 282 veaux ont transité sur le marché de Livarot contre 1 423 en 2007.

TRANSPORTS SCOLAIRES

A la rentrée scolaire 2008/2009, 197 élèves ont été transportés quotidiennement sur 7 circuits.

- Circuit 1 (Castillon en Auge) : 36 élèves transportés
- Circuit 2 (Fervaques) : 45 élèves transportés
- Circuit 3 (Notre Dame de Courson) : 36 élèves transportés
- Circuit 4 (Auquainville) : 35 élèves transportés
- Circuit 5 (St Germain de Montgommery) : 8 élèves transportés
- Circuit 6 (Ste Foy de Montgommery) : 7 élèves transportés
- Circuit 7 (Lisores) : 30 élèves transportés

Les circuits 1/4/5/6/7 sont exploités en régie directe par la C.d.C. Les cinq véhicules sont mis à disposition par le département pour assurer le ramassage scolaire. Quant aux circuits 2 et 3, ils sont assurés par la société S.T.P.A (Société Transport Pays d'Auge).

La Communauté de communes a également assuré le transport des enfants fréquentant le centre UNCMT de Saint Julien le Faucon (07/2008) et les sorties du centre aéré de Livarot (08/2008).

LE CENTRE CULTUREL DU PAYS DE LIVAROT

A la rentrée scolaire 2008/2009, le Centre Culturel comptait 405 élèves contre 409 en 2007/2008. Les élèves pouvaient suivre des cours de musique, informatique, arts plastiques, modelage et loisirs créatifs, danse (classique, contemporaine, modern jazz), théâtre, yoga, chant choral, anglais et guitare électrique (trois nouvelles activités dispensées en 2008).

L'Espace Public Numérique (EPN) a obtenu le label « P@T (Point Accès à la Téléformation)». Ce qui s'est traduit par une subvention de l'Etat de 6 000€. Sa fréquentation est stabilisée autour de 80 inscrits.

Au cours de l'année scolaire 2008/2009, 194 heures ont été affectées aux écoles privées et publiques dans le cadre des interventions en milieu scolaire (200 élèves concernés par les activités danse, arts plastiques, théâtre et chant).

Les cours ont été dispensés par 18 professeurs au Centre Culturel de Livarot ainsi qu'à l'antenne de Fervaques du 18 septembre 2008 au 30 juin 2009 (fermeture du centre pendant les vacances scolaires).

Annexes jointes : Compte administratif 2008 (budget principal et budgets annexes)